



Siège social : Avenue Bas-Congo 30 - Commune de Bandalungwa, Kinshasa, RDC

Adresse postale : B.P. 4745 Kinshasa 2, RDC

Téléphone : +243 81 6885717/ +243 9 98 18 6810

Adresse électronique : clubdesamisdroit@hotmail.com ou bakama_eugene@yahoo.fr

www.cad-congo.org

Les Termes de références

Quatrième édition des cours intensifs sur les droits de l'homme et le droit international pénal à l'Université protestante au Congo (UPC), Du 14 au 25 août 2017. Kinshasa/RDC

Contexte et Justification

L'absence d'unités d'études spécialisées au sein des universités congolaises dans le domaine des droits de l'Homme et du droit international pénal est à la base du déficit dans la formation et la recherche universitaire. Les étudiants et les praticiens du droit désireux de se spécialiser dans le domaine sont contraints à poursuivre leur formation ou leur recherche à l'étranger. Cet exil forcé n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Les droits de l'homme et droit international pénal sont en effet, les deux faces d'une médaille, les droits de l'homme garantissant les libertés fondamentales, alors que le droit international pénal en réprime pour l'essentiel les violations graves et massives, à l'image du bouclier et du glaive.

Le Club des Amis du Droit du Congo avec le soutien technique et académique de la Faculté de Droit de l'Université protestante au Congo ainsi que d'autres partenaires ¹ a pris l'initiative d'organiser des cours intensifs relatif aux droits de l'homme et au droit international pénal.

Les cours d'été sur les droits de l'homme et le droit international pénal qu'organise le Club des amis du droit du Congo rentrent dans cette optique d'offrir un cadre approprié aux personnes désireuses de se spécialiser dans ce domaine. Ce cadre sera celui de l'enseignement et de la formation continue.

Ces programmes apportent aux participants les connaissances qui leurs seront nécessaires s'ils souhaitent embrasser une carrière universitaire ou s'engager dans une profession judiciaire. C'est aussi un atout pour ceux qui voudront présenter leur candidature à un poste dans une

¹ Avec le soutien financier de la Suisse, de la France, de l'OIF, des pays Bas et de l'Allemagne (A confirmer)

juridiction internationale, dans les institutions nationales des droits de l'homme ou encore pour ceux qui travaillent dans les organisations non gouvernementales.

L'importance de cette formation a été démontrée à travers l'évaluation faite auprès des participants des éditions précédentes. En effet, c'est depuis 2012 que le Club des amis du droit du Congo organise cette formation. La formation permet aux participants de renforcer leurs capacités dans les domaines des droits de l'homme et du droit international pénal. C'est aussi un cadre d'échanges d'expériences entre praticiens. Les résultats des programmes passés sont très encourageants et justifient la continuation de cette formation.

Objectifs :

- Une initiation à l'usage des différents instruments relatifs aux droits de l'homme et au droit international pénal ;
- Un renforcement des connaissances théoriques et pratiques en matière des droits de l'homme et de droit international pénal ;
- Une étude comparée basée sur la jurisprudence internationale et des expériences concrètes.

Ce nouveau programme s'adresse aux chercheurs, praticiens du droit que sont les avocats, le personnel judiciaire, et bien entendu les personnes œuvrant dans les organisations locales de protections des droits humains. Il est le tout premier du genre à offrir aux praticiens et étudiants d'acquérir des connaissances dans les domaines des droits de l'homme et du droit international pénal.

La vision est de stimuler non seulement des réflexions sur l'importance du respect des droits de l'homme mais aussi sur les politiques de mise en œuvre en Afrique, spécialement en République Démocratique du Congo. Il s'agit également de susciter des recherches dans une perspective d'innovation normative et de développement.

Ces cours se dérouleront chaque mois d'août sur le site de l'Université Protestante au Congo ou ailleurs selon le besoin. A la fin de chaque session, les participants recevront « Un certificat de participation ».

Les trois précédentes éditions des cours intensifs sur les droits et le droit international pénal organisés du 13 au 24 août 2012(première édition), du 29 juillet au 09 août 2013 (deuxième édition) et du 11 au 22 août 2014 (troisième édition) à l'Université Protestante au Congo avec le soutien financier de la Confédération Suisse, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Ambassade de France en RDC ont connu un succès avec 237 participants (première édition) et 250 participants (deuxième édition) venus de différentes provinces du pays. Avocats,

magistrats, membres de la société civile et étudiants ont constitué l'audience de cette première édition. Deux éditions ont été aussi organisées dans d'autres provinces de la RDC : Goma (du 17 au 28 août 2015) et à Bukavu (du 18 au 26 août 2016) dans l'objectif de délocaliser la formation afin de permettre aux praticiens de droit des provinces touchées par des violations graves du droit international de renforcer leurs capacités dans ces domaines.

Il faudra souligner que les étudiants ont été évalués sur base de leur motivation pour participer à ces cours intensifs. Un test d'évaluation de connaissances a été organisé à la fin de la formation (troisième, quatrième et cinquième éditions).

La présence de participants en provenance d'autres provinces et la qualité de leur participation durant les cours et les ateliers a été un plus lors de ces cours.

Le projet d'annualisation de ces cours intensifs sur les droits de l'homme et le droit international pénal repose essentiellement sur la complémentarité active (situation concrète de la RDC, mécanismes de protection des droits de l'homme, juridictions nationales civiles et militaires, responsabilité civile de l'Etat, indemnisation des victimes et encadrement et restructuration de l'administration au niveau local et national) et de manière complémentaire, sur la CPI (historique, définitions des crimes, responsabilité pénale, présence de la CPI en Afrique et ses activités concrètes). Le lien entre droits de l'homme et droit international pénal, dans cet ordre, est à maintenir. La sixième édition se tiendra du 14 au 25 août 2017 à l'Université protestante au Congo.

Pour l'édition 2017, un accent particulier sera mis sur la question de la justice transitionnelle. En effet, la RDC étant un pays post conflit, il est opportun d'approfondir la réflexion sur le concept de Justice transitionnelle et sa mise en œuvre dans le cas de la RDC. C'est aussi l'occasion de favoriser le développement de la recherche et de l'enseignement en matière de justice transitionnelle. Une journée de la formation sera consacrée entièrement à la justice transitionnelle pour soutenir l'échange d'expériences et d'analyses et promouvoir la Justice transitionnelle, en tant que concept et au travers de ces mécanismes et expérimentations auprès de l'ensemble des participants et des pouvoirs publics.

Programme : Les droits de l'homme et le droit international pénal

Les cours intensifs se dérouleront sur deux axes. Le premier consistera en des cours dont la thématique couvrira d'une part les droits de l'homme et d'autre part le droit international pénal y compris la question de la Justice transitionnelle. Le second axe reposera sur des ateliers qui permettront d'étudier des cas pratiques et de créer un cadre de réflexion. Enfin, un test d'évaluation des connaissances sera organisé à la fin de la formation.

Voici les matières qui seront proposé pour la sixième édition (du 14 au 25 août 2017*²) :

² Le programme pouvant être adapté à chaque session en fonction de l'actualité et des différents changements. Pour une question pratique, il sera demandé aux différents orateurs de faire parvenir à l'avance au secrétariat

A. Cours ayant trait aux droits de l'homme + Ateliers :

- Philosophie, histoire et politique des droits de l'homme (1 ou 2 orateurs / sur une journée)
- Droit international des droits de l'homme,
- Les institutions nationales africaines des droits de l'homme
- Droits de l'homme et développement + Atelier (deux heures)
- La charte africaine des droits de l'homme et des peuples + Atelier (une journée)
- Systèmes de protection des droits de l'homme et Haut commissariat aux droits de l'homme et l'universalité des droits de l'homme + Atelier (une journée)
- Tensions entre Paix et Justice dans un processus de résolution de conflit ;
- La justice transitionnelle;
- Atelier sur les Fondements philosophiques sur les crimes internationaux,
- La commission nationale sur les droits de l'homme,
- La Place des instruments internationaux des droits de l'homme sur l'administration de la justice ;
- Atelier sur la réforme judiciaire au Congo.

B. Cours ayant trait au droit international pénal + Ateliers :

- Droit international pénal : origines, sources, contexte du DIP et son développement ;
- Justice pénale internationale et impunité des crimes graves (une demi-journée +atelier)
- Cour pénale internationale : Principaux avancées, défis et leçons à tirées des premiers cas (deux journées + Atelier sur l'évolution judiciaire à la CPI) ;
- Procès pénal international : Evaluation de l'action judiciaire de la CPI
- crimes internationaux, Amnisties et juridictions nationales + Atelier (une journée)
- Stratégie de poursuite des crimes internationaux + Atelier (une journée)
- Les victimes et la CPI ;
- La défense devant la CPI ;
- Modes de responsabilité : responsabilité pénale individuelle, l'entreprise criminelle commune, la co-action.
- Complémentarité et coopération des Etats avec la CPI
- Diversification fonctionnelle de la CPI ;
- Atelier sur « TPI ou chambres spécialisées en RDC ? » ;
- Atelier sur la prévention et la répression des violences sexuelles

Corps enseignants

Le cours intensifs sur les droits de l'homme et le droit international pénal sera dispensé par des imminents professeurs et experts dans le domaine des droits de l'homme et du droit international pénal.

Pour la sixième édition, le corps enseignant sera composé comme suit :

une copie de leur communication (une bibliographie s'il le souhaite) qui sera remis aux étudiants avant le début de la session.

1. Mr **MBACKE Fall**, Procureur Général des Chambres africaines extraordinaires ;
2. Professeur **Eric David**, Professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles. Auteur de plusieurs articles et ouvrages en Droit international humanitaire, droit international pénal.
3. Me **Philippe Currat** : Avocat et Docteur en droit, auteur d'un ouvrage sur les « crimes contre l'humanité dans le Statut de la CPI » ;
4. **Mr MINDUA , Juge à la Cour pénale internationale,**
5. **Prof Raphael Nyabirungu**, Doyen honoraire UNIKIN
6. **Prof Jean Désiré Ingange** : Professeur de Droit public à l'Université libre de Kinshasa et à l'UPC ;
7. **Prof Jean Paul Segihobe**, Professeur à l'Université de Kinshasa et Recteur de l'Université de Goma ;
8. **Prof Jacques Mbokani**, Professeur à l'Université de Goma
9. **Prof Serge Makaya**, Université de Kinshasa, Expert en Justice transitionnelle
10. **Eugène Bakama Bope**, Doctorant à l'Université d'Aix Marseille, Président du Club des amis du droit du Congo
11. **Me Marcel Westhokonda, Avocat et Expert en Justice pénale internationale**
12. **Me Nouhou Diallo, Greffier adjoint de la Cour africaine des droits de l'homme**
13. **Me Aziz Mbaye (Bureau du Procureur de la CPI)**
14. **Prof Luzolo Bambi, Unikin**
15. **Prof Luc Henkibrant, Expert en Justice transitionnelle**
16. **Prof Valérie Arnould**, Institut Egmont / Belgique
17. **Prof Sam Bokolombe** , UNIKIN
18. **Prof Louis Tshiyombo** , UPC / CAD
19. **Prof Bob Banzelino**, UPC
20. **Mr Patryk Labuda, Doctorant en droit**
21. **Me Hervé Diakese, Avocat**
22. **Me Ruffin Lukoo, Avocat et Doctorant en Droit**
23. **Patryk Labuda, Expert en justice pénale internationale**
24. **SE Ambassadeur Zénon Mukongo, Ambassadeur de la RDC auprès des Nations unies.**
25. **Prof Egide MANIRAKIZA, Université de BUJUMBURA**

Publics, lieux et horaire

Ces cours intensifs s'adressent non seulement aux étudiants et praticiens du droit (Avocats, Magistrats, Personnels judiciaires,...) et chercheurs mais également aux membres des Organisations non gouvernementales ou gouvernementales œuvrant dans le domaine des droits de l'homme en Afrique. Les participants étrangers seront les bienvenus. Ils peuvent s'adresser au secrétariat de cours intensifs pour des informations concernant le logement (liste des Hôtels et Flats). Il faut noter que le logement est à charge des participants.

Les enseignements seront dispensés du 14 au 25 août 2017 à l'Université protestante au Congo, du lundi à vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Responsables des Cours d'été

Le comité scientifique du cours d'été est composé du professeur Jean Désiré Ingange (Université de Kinshasa/ UPC) ; Professeur Andende Apindia (Doyen de la Faculté de Droit - Université protestante au Congo), Mr Eugène Bakama (Club des amis du droit du Congo), Mr Marius Kambaji (juriste et Doctorant à l'Université de Liège), Le Chef de Travaux Bob Banzelyno, Professeur Jean Paul Segihobe, Me Adolphe Mopotu Mogbaya, Dr. Louis Tshiyombo Kalonji, André Lobo Kwete (Chef des travaux)

Le Comité d'organisation se présente comme suit :

Président : Eugène Bakama Bope

Membres du Comité : Prof Louis Tshiyombo Kalonji, Marius Kambaji, Me Adolphe Mopotu, Mlle Cathy Manisa, Me Jeanine Tshibwabwa, Me Helène Uwandji, Me Victorine Kilembe, Yves M'lopo Buhika, Losange, Me Héritier Bahati, Me Jean Félix Dikamba

Conditions d'admission

- Le postulant doit remplir au moins l'une des conditions ci-après :
- Etre Chef de Travaux, assistant de droit, de criminologie ;
- être titulaire d'un doctorat ou titulaire d'une licence en science humaine ;
- donner la preuve de son activisme dans le domaine des droits humains pendant au moins 5 ans ;
- être praticien du droit : magistrats, avocats, défenseurs judiciaires, agent de l'ordre judiciaires ;
- être étudiant en deuxième cycle de droit, en criminologie, en relations internationales ou en sciences politiques.

Dans tous les cas, le postulant doit avoir une maîtrise de la langue française, une connaissance passive de l'anglais serait un atout.

Les dossiers de candidature sont examinés par le Bureau du Comité, qui accorde l'accès aux cours d'été.

Le dossier de candidature doit contenir les documents ci-après :

- Un CV
- Une lettre de motivation ;

La date limite du dépôt de candidature est fixée au 15 juin 2017.

*Par mail : louistshiyombo@yahoo.fr bakama_eugene@yahoo.fr
clubdesamisdroit@hotmail.com*

Site du CAD : www.cad-congo.org

Dépôt de candidature sur place au secrétariat de Faculté de Droit de l'Université protestante au Congo (UPC), Voir Campus du Centenaire.

Frais d'inscription

Les frais de participation pour les praticiens du Droit (avocats, magistrats) et autres seront de 30 \$ US. Tandis que la participation est de 15 \$US pour les étudiants (deuxième cycles). Les participants recevront un certificat de participation à la fin des cours. Le paiement doit être fait sur le compte du club des amis du droit du Congo ou en espèce auprès du secrétariat de la Faculté de Droit de l'Université protestante au Congo.

Financement des cours intensifs

Les cours seront essentiellement financés par les frais d'inscriptions des participants ainsi que par le soutien financier des partenaires³. Le budget global de l'édition 2017 est de 60 000 **Eur**. Nous sommes à la recherche d'autres partenaires pour la réalisation de ce projet.

³ Avec l'appui financier de la Suisse, de l'OIF, de la France, de OSISA, de Trust Africa et de la Norvège (A confirmer)